



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Pour distribution immédiate

## Kintavar acquiert de nouveaux claims avec un potentiel de minéralisation stratiforme de cuivre et de cobalt

**Montréal, Québec, 23 juillet 2018** – Kintavar Exploration inc. (la « Société » ou « Kintavar ») (TSX-V: KTR) (FRANKFURT: 58V), est heureuse d'annoncer l'acquisition d'un intérêt de 100 % dans 17 claims situés au Québec (les « Claims »), en vertu d'une entente d'acquisition et de transfert à distance (l' « Entente ») entre la Société et des prospecteurs, pour une contrepartie qui se compose de 10 000 \$, 40 000 actions (« Action ») et 100 000 bons de souscription, chaque bon de souscription permet au porteur d'acquérir une Action au prix de 0,37 \$ jusqu'au 20 juillet 2020.

Les claims sont répartis en 2 propriétés, la propriété Wabash dans la région de Parent avec 6 claims et la propriété Baie Johan Beetz (« BJB ») dans la région de Havre-Saint-Pierre avec 11 claims. Les Claims de Wabash sont assujettis à une royauté de revenu net de fonderie de 0,25 %. En plus, la Société a procédé au jalonnement de 120 titres miniers additionnels pour la propriété Wabash et 30 titres miniers pour la propriété BJB.

Cette Entente est soumise à l'approbation de la Bourse et les Actions émises seront assujetties à une période de détention de quatre mois et un jour.

« La propriété Mitchi nous a procuré beaucoup d'informations géologiques depuis sa découverte en 2017. Nous avons utilisé ces connaissances et les données historiques pour identifier deux régions du Québec avec des signatures similaires. De plus, d'après les levés historiques de sédiments de lac dans la région, la propriété Wabash a une indication d'un enrichissement en cobalt en association avec la minéralisation de cuivre. Sachant que les gisements de cuivre stratiformes de la République démocratique du Congo contiennent du cobalt, il s'agit d'un important vecteur à suivre pour les travaux futurs. Nous commencerons par un levé géophysique aéroporté au cours des prochains mois avant d'entreprendre un programme d'exploration de surface » a commenté Kiril Mugerman, président et chef de la direction de Kintavar.

### À propos de la propriété Mitchi

La propriété Mitchi (approx. 30 000 hectares, détenus à 100 %) est située à l'ouest du réservoir Mitchinamecus et à 100 km au nord de la ville de Mont-Laurier. La propriété s'étend sur plus de 300 km<sup>2</sup>, elle est accessible par un réseau bien développé de routes forestières et une sous-station hydro-électrique est localisée à 14 km à l'est. La propriété est située dans la portion nord-ouest de la ceinture méta-sédimentaire centrale de la province géologique du Grenville. Plusieurs indices aurifères, cuprifères, argentifères, et/ou manganifères ont été identifiés à ce jour et comportent des caractéristiques suggérant un gîte de type "cuivre stratiforme dans des

unités sédimentaires” dans le secteur Est et des caractéristiques s’apparentant aux systèmes porphyriques ou « IOCG », ainsi que de type skarn, dans le secteur ouest. Minière Osisko inc. détient une redevance de 2 % NSR sur 27 cellules désignées sur carte (« CDC ») dans la partie sud-ouest de la propriété Mitchi, à l’extérieur du bassin sédimentaire et 1 % NSR sur 21 CDC dans la partie centrale qui couvre partiellement le bassin sédimentaire.

Pour plus d’informations, contactez :

Kiril Mugerma, président et CEO

Téléphone : +1 450 641 5119 #5653

Courriel : [kmugerma@kintavar.com](mailto:kmugerma@kintavar.com)

Web: [www.kintavar.com](http://www.kintavar.com)

### Énoncés prospectifs :

*La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n’assument aucune responsabilité à l’égard de la pertinence ou de l’exactitude du présent communiqué.*

*Ce communiqué de presse peut contenir de l’information prospective ou des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. L’information prospective et les énoncés prospectifs peuvent inclure entre autres, des énoncés relatifs aux projets, les coûts, les objectifs et la performance de la Société, ou des hypothèses relatives à ce qui précède. Dans ce communiqué de presse, les termes comme « pouvoir », « croire », « s’attendre à », « avoir l’intention », « planifier », « prévoir », « potentiel », « projets », « estimer », « continuer », ou des variantes ou des formes négatives de tels termes ou encore d’une terminologie comparable, sont utilisés pour identifier des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie des rendements ou résultats futurs, et ne devraient pas nécessairement donner des indications précises concernant le moment qu’un tel rendement pourra être réalisé. Rien ne garantit que les événements prévus dans l’information prospective de ce communiqué de presse se concrétiseront, y compris les fermetures supplémentaires du placement privé mentionnées ci-dessus, ou, si l’un ou l’autre de ces événements se concrétisent, quels seront les avantages que la Société en tirera. L’information prospective et les énoncés prospectifs sont basés sur l’information disponible au moment de la diffusion de ce communiqué de presse et/ou sur les prévisions faites de bonne foi par la direction, sous réserve des incertitudes, hypothèses et autres facteurs prévus ou non dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société. Ces risques, incertitudes et hypothèses incluent sans s’y limiter, ceux décrits à la rubrique portant sur les facteurs de risque du rapport de gestion de la Société, pour l’exercice terminé le 31 décembre 2017, laquelle est disponible sur SEDAR à l’adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com); qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les résultats à venir de la Société soient considérablement différents de ceux indiqués de façon explicite ou implicite dans de tels énoncés prospectifs. La Société n’entend pas ni ne s’engage à actualiser ou revoir l’information prospective ou les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse à la lumière de nouveaux renseignements, subséquents ou autres, sauf dans les cas prévus par les lois applicables.*